



**HAL**  
open science

# Le cyclone de 1928 en Guadeloupe. Dimensions politiques et littéraires d'un catalyseur de modernisation

Sophie Paviol

► **To cite this version:**

Sophie Paviol. Le cyclone de 1928 en Guadeloupe. Dimensions politiques et littéraires d'un catalyseur de modernisation. Transversale. Histoire : architecture, paysage, urbain, 2022, pp.22-33. hal-03892989

**HAL Id: hal-03892989**

**<https://hal.science/hal-03892989>**

Submitted on 5 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Ouverture

02. Gilles-Antoine LANGLOIS

## Dossier

08. La redécouverte des monuments antiques de l'Algérie poussée par la reconstruction des parties manquantes : Tébéssa dans l'oeuvre d'Albert Ballu  
Amel BENGUEDDA

22. Le cyclone de 1928 en Guadeloupe : dimensions politiques et littéraires d'un catalyseur de modernisation  
Sophie PAVIOL

34. La reconstruction du bâti agricole en Normandie après la Seconde Guerre mondiale  
Stéphanie DUPONT, Patrice GOURBIN et Philippe MADELINE

46. Ruines fantasmées, ruines restaurées : La quête romantique des New Georgians dans l'Angleterre des années 1980  
William TERRIER

56. Rénovation et reconstruction au prisme de l'initiative habitante, les cas de Thu Thiem et de Mossoul  
Rita KHALAF et Phuoc Van Anh NGUYEN

68. Reconstruction post-catastrophe en Haïti, opportunité ou récursivité ? La question de la réparation dans le processus de relèvement  
Astrid LENOIR

80. Le processus de reconstruction du château de Berlin : choix d'urbanisme, matérialité symbolique et mise en récit d'un imaginaire collectif  
Elisa GOUDIN-STEINMANN

92. Comment rebâtir Notre-Dame ? Une histoire immédiate de controverses architecturales enchâssées  
Julien BASTOEN

## Chemins

108. Deux logis, une demeure : une référence ? Sur deux propriétés tricastines de la famille de Castellane au XVII<sup>e</sup> siècle  
Stanislas JACOT

114. Idéologies, identités, patrimoines. Approches au passé dans la France romantique et postrévolutionnaire (1820-1848)  
Mario MIGLIACCIO

120. L'architecture comme modificateur social. Charles Robert Ashbee, théoricien, socialiste, architecte et designer Arts & Crafts  
Benjamin BORNE

## Matériaux de la recherche

128. Maison d'André Ravéreau à Foinikounta en Grèce : un patrimoine sensible  
Marie GAIMARD

140. Tour de Catane  
Fiona STAHL

## Varia

150. La gentrification préurbaine : une dynamique agissant contre la résilience sociale  
Randa A. MAHMOUD

160. La Torre David à Caracas : d'une icône de la modernité à la ruine urbaine et politique d'un pays  
Yaneira WILSON

170. Thèses de doctorat soutenues CRH - EVCAU 2021-2022



12€  
ISSN : 2551-5071

transversale / 6 / décembre 2022

ENSA Paris Val-de-Seine



Reconstructions.  
processus, matérialités, imaginaires





# Le cyclone de 1928 en Guadeloupe

## Dimensions politiques et littéraires d'un catalyseur de modernisation

Sophie PAVIOL

Professeure HDR en Histoire et cultures architecturales  
ENSA de Grenoble, Université de Grenoble-Alpes

La situation coloniale dans laquelle l'architecture des années 1930 a été introduite en Guadeloupe semble aujourd'hui gommer un autre de ses caractères : être une architecture de la reconstruction, suite à une catastrophe naturelle. Lire avec attention les rapports des maires sur la nuit du cyclone de 1928, dépouiller les documents provenant du cabinet du Gouverneur Tellier<sup>1</sup>, consulter les délibérations du Conseil général de Guadeloupe permet d'entrer dans la complexité des premières mesures prises par l'État français.

### Mises en récit du terrifiant cyclone

Les romans de l'écrivain guadeloupéen Daniel Maximin nous plongent dans une culture caribéenne qui ne saurait être défaite de la puissance des éléments naturels. Les cyclones de 1928 et de 1989 (cyclone Hugo) sont les véritables protagonistes de *L'île et une nuit* (1995).

« L'énergie-désespoir prend des forces depuis trois jours sur l'océan de septembre, préparant son menu d'îles-Caraïbes à dévaster au hasard. Nous allons laisser vivre la catastrophe jusqu'à la satiété de sa violence, brasser rêves et cauchemars sans dormir, pour avoir une chance d'arriver jusqu'à sa fin, qui aura bien dégagé le ciel pour le premier soleil, afin qu'il sèche vite le pain, les yeux, l'espoir et les matelas. Nous allons chercher ensemble les mots qui disent à la fois la tragédie de la lumière coupée et la résistance de la dernière bougie, jusqu'au relais du jour qui finira la veillée.

[...] Et puis, voici ce soir celui dont la force annoncée dépasse celle de tous ceux-là et nous fait remonter jusqu'à l'ancêtre inconnu de 1928. Le cyclone des grands-parents, le plus grand désastre du siècle brusquement rappelé de l'oubli dans lequel d'autres générations de malheurs l'avaient relégué<sup>2</sup> ».

1. TELLIER, Théophile (1872-1955), administrateur colonial français, gouverneur de la Guadeloupe et de ses dépendances de 1928 à 1930, après avoir été gouverneur du Sénégal de 1920 à 1925.

2. MAXIMIN, Daniel, *L'île et une nuit*, Paris : Seuil, 1995, p. 11 et p. 26.



Fig.1 – Pointe-à-Pitre, La place de la Victoire après le cyclone du 12 septembre 1928.  
© Éd. Boisel, Archives départementales de Guadeloupe (AdG).



Cette mise en récit littéraire est significative de la manière dont le cyclone peut faire culture et être porteur de modes d'habiter. La description par Daniel Maximin des frappes, des rafales de vent, des eaux qui envahissent les rues, de l'impuissance et de l'isolement des habitants calfeutrés réactive, avec la force émotionnelle et tragique du roman, les témoignages écrits et photographiés du cyclone qui en 1928 aurait fait 800 morts et plus de 15 000 blessés en Guadeloupe (fig. 1).

Les courriers adressés par les maires au gouverneur immédiatement après la catastrophe sont saisissants. Ils font état de territoires détruits dont la population est sans abri, sans vivre et sans eau. Le maire de la Désirade, petite île de pêcheurs à l'est de la Guadeloupe, explique :

« Depuis le 11 au soir, la mer était déchainée et tout annonçait qu'un grave événement se préparait. La nuit fut très agitée. Le 12 matin, les choses s'aggravaient. A quelques heures, la tempête battait son plein. On n'a jamais vu pareille furie à la Guadeloupe. Le cyclone a dépassé en violence et en horreur celui de 1899. Il y a eu 2 morts et plusieurs blessés. L'île a été entièrement ravagée. 150 maisons sont détruites ; le reste est plus ou moins endommagé. 700 personnes au moins sont sans abri. L'église a beaucoup souffert, ses deux ailes sont en partie disloquées. Le presbytère et l'école des garçons sont presque complètement découverts, leurs dépendances n'existent pour ainsi dire plus. La mairie a un peu moins souffert. C'est d'ailleurs ce qui m'a permis d'y loger pas mal des sinistrés. La plupart des arbres ont été déracinés. Pas une feuille verte ne se montre nulle part. On dirait qu'un immense incendie a été allumé d'un bout à l'autre de l'île. Des quantités d'animaux sont morts. En un mot, c'est l'abomination de la désolation<sup>3</sup> ».

Le second courrier provient du maire de Saint-Barthélemy, île située à 110 milles nautiques au nord-ouest de la Guadeloupe, dont les habitants d'origines suédoise et normande partagent, avec ceux de la Désirade, une bonne connaissance de la mer et des phénomènes météorologiques.

« La journée du 12 se passa sans incident, sauf la marée qui amoncelait par les rues basses de la ville toutes sortes de débris et d'épaves. À la tombée de la nuit, le vent et la mer redoublaient de fureur. Les habitants craignant pour leurs propriétés avaient pris toutes mesures possibles de sûreté et s'étaient réfugiés chez des parents et amis dont les demeures présentaient plus de solidité. À minuit le cyclone atteint son paroxysme de fureur. Le baromètre variait entre 6 et 7 lignes, mais le mien ne dépassa pas 5 lignes. Il eut été folie de s'aventurer au dehors à cette heure. Quoique enfermés chez nous ainsi que des termites, il nous était possible de percevoir les bruits du dehors. Nous distinguions l'instant qu'un arbre se déracinait, qu'une vieille maison tombait dans la rue ou que des pierres ou d'autres projectiles s'abattaient sur la maison. [...] Plusieurs personnes âgées m'affirmèrent que depuis le cyclone du 12 septembre 1876, aucun ne s'est déchainé avec une telle intensité que celui des 12 et 13 septembre écoulés<sup>4</sup> ».

3. Archives départementales de Guadeloupe (ADG), Fonds cyclone de 1928, cote 1P4.





Le besoin d'aide est d'autant plus pressant que la double insularité de La Désirade et de Saint-Barthélemy augmente la vulnérabilité de leurs habitants face aux conséquences sanitaires, nourricières et économiques du cyclone.

### *Évaluation des dommages du cyclone de 1928*

Le 11 octobre 1928, le gouverneur Tellier ouvre la Session extraordinaire du Conseil Général en précisant la violence du cyclone survenu il y a un mois :

« En quelques instants, les routes étaient coupées, les câbles et les communications télégraphiques détruits, les maisons s'abattaient, les cultures étaient saccagées, les tôles couvrant les maisons volaient arrachées des toitures, pendant que tombait une pluie et qu'un raz-de-marée enlevait les appontements, éventrant les maisons situées sur le rivage, balayait les îlets, venant jusque dans les villes et les bourgs consommer la destruction en engloutissant de nombreuses victimes. Et jusqu'au lendemain le cataclysme dura et sema le deuil sur le pays. Le 13 au matin, lorsque sous un ciel sinistre la population put sortir des maisons ou de leurs décombres, le désastre était consommé. 800 morts dénombrés sinon identifiés, de très nombreux blessés ou malades et partout la destruction, la ruine et la misère, tel est le bilan de ce désastre, par ses effets sans précédent peut-être dans l'histoire de notre colonie. En moins d'une journée, la perle des Antilles n'était plus qu'un champ de désolation<sup>5</sup> ».

Les jours suivants la catastrophe, les lettres des maires de Guadeloupe au gouverneur relatent la détresse grandissante qui s'empare de la population. Tous ceux qui vivaient très modestement en vendant journallement leurs bras sont maintenant sans abri. Les cartes postales éditées par les photographes guadeloupéens montrent les files d'attente pour la distribution des vivres. Pointe-à-Pitre n'est qu'un amas de branches cassées et de planches arrachées aux maisons de ville (fig. 2).

Les faubourgs sont inondés. La cheminée de l'usine sucrière Darboussier s'est abattue sur les hangars réduits à l'état de tôles. Très vite, des commissions d'évaluation des dommages sont créées dans chaque commune pour enquêter sur le terrain et procéder à une estimation des dégâts matériels. Le rapport du chef de service de l'Instruction publique confirme que la plupart des écoles sont entièrement ou partiellement détruites<sup>6</sup>. Là où elles subsistent, elles servent de refuge aux habitants sans abri.

4. *Ibid.*

5. ADG, 1N128-135.

6. ADG, Fonds cyclone de 1928, cote 1P.



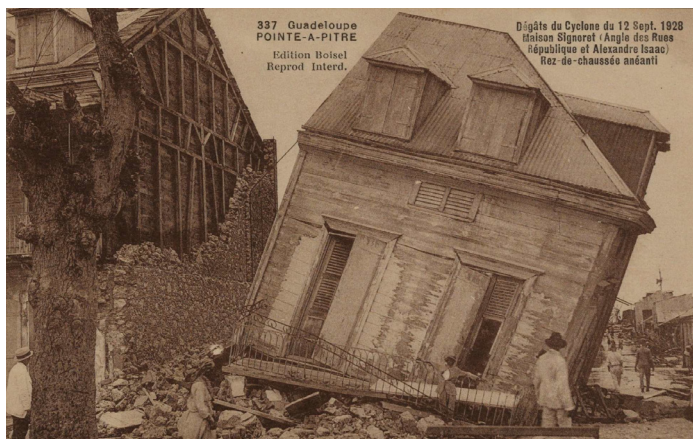


Fig.2 – Pointe-à-Pitre, Dégâts du cyclone du 12 septembre 1928, maison Signoret, angle des rues Républiques et Alexandre Issac, rez-de-chaussée anéanti.  
© Éd. Boisel, AdG.



Fig.3 - Pointe-à-Pitre, Dégâts du cyclone du 12 septembre 1928, maison Georges Louis, rue Frébault, complètement écrasée.  
© Éd. Boisel, AdG.



Fig.4 – Pointe-à-Pitre, La place de la Victoire après le cyclone du 12 septembre 1928.  
© Éd. Boisel, AdG.







Le rapport sur l'agriculture est à considérer avec attention. En 1928, l'économie de la colonie n'est qu'agricole. Les dommages causés par le cyclone vont initier des changements décisifs en matière de plantations<sup>7</sup>. En Grande-Terre, île constituant la partie est de la « Guadeloupe continentale », les administrateurs des exploitations sucrières déclarent que les cannes de plus de 8 mois ont été effeuillées, arrachées par endroits et que les terres voisines de la mer ont été inondées. Les jeunes cannes ont peu souffert. En Basse-Terre, île volcanique constituant la partie ouest de la Guadeloupe, les plantations de café et de cacao sont brisées et déracinées. Considérant que le caféier et le cacaoyer demandent de l'ombre et qu'il faut au moins 5 ans pour la reconstitution d'une caféière, ces arbres ne seront pas replantés. En revanche, la question est toute autre pour le bananier qui, tronçonné après le cyclone, entre rapidement à nouveau en végétation. La conclusion du rapport sur l'agriculture annonce explicitement, dès l'automne 1928, l'intensification et l'expansion de la culture de la banane comme si les producteurs s'étaient emparés de la catastrophe naturelle pour réduire les polycultures de l'île à deux monocultures : la canne à sucre et la banane. Nous savons aujourd'hui ô combien ce changement de pratique agricole et de modèle économique a été lourd de conséquences sanitaires et environnementales pour les sols et les habitants de la Guadeloupe.

### *Mythologies du cyclone*

Dans la culture occidentale, le cyclone, les pluies diluviennes et la montée des eaux en appellent au récit biblique du Déluge. L'historien de l'art Hubert Damisch, étudiant l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot, a interrogé la succession (autre qu'alphabétique), des articles "Arche" rédigé par l'abbé Mallet et "Architecture" rédigé par Jacques-François Blondel. Damisch voit dans l'arche de Noé le modèle d'une "machine à habiter" au sens où l'entend Le Corbusier et fait la proposition selon laquelle il ne saurait y avoir d'invention en architecture qu'après la catastrophe :

« L'arche elle-même n'aura servi de refuge à la famille de Noé et aux animaux dont elle avait la charge que le temps que dura le Déluge : une fois les eaux définitivement retirées, chacun s'en alla de son côté ; abandonnant le navire qui les avait sauvés du désastre, pour réinventer qui sa tanière, qui son terrier, qui son nid, qui sa maison. L'ordre alphabétique auquel obéit l'*Encyclopédie* n'a, en l'occurrence, rien d'arbitraire : si architecture il y a, et doit y avoir, elle ne saurait prendre place qu'après le Déluge<sup>8</sup> » .

7. ADG, Fonds Ali Tur-État, cote SC1.

8. DAMISCH, Hubert, « L'arche de Noé », *Critique*, « L'objet architecture », 1987, n° 476-477, p. 22.





Autrement dit, le récit de l'arche de Noé instaure en Occident une culture de la reconstruction que je qualifierais de "moderne" parce qu'elle est liée à une crise (la rupture des digues élevées par Dieu entre les "eaux d'en haut" et "les eaux d'en bas") et est tendue par une idée de progrès.

Une société née dans les cales des navires négriers ne peut pas faire sienne la dimension salvatrice de l'arche de Noé. Cependant, le cyclone n'en possède pas moins un caractère régénérateur, voire libérateur. L'essai de Daniel Maximin, *Les fruits du cyclone : une géopoétique de la Caraïbe*, permet de mieux comprendre ce qu'il en est d'une "poétique" des habitants de la Caraïbe devant les quatre éléments (air, feu, terre et eau) dont la démesure (cyclones, éruptions volcaniques, séismes et raz-de-marée) peut, à tout moment, les sacrifier.

« Les ouragans naissent sur les côtes africaines, traversent l'Atlantique et arrivent, selon une ancienne croyance amérindienne, comme une vengeance ou un renfort pour détruire et balayer tout ce qui n'aurait pas dû être édifié. Parfois même, il arrivait qu'ils prennent parti entre les colonisateurs, à l'exemple d'une armada anglaise détruite aux Saintes au XVIII<sup>e</sup> siècle à la veille d'un combat naval décisif contre les Français. Les esclaves déportés pouvaient les considérer comme une réponse à leurs appels venus des côtes africaines au secours de leur révolte. [...] C'est comme s'il venait tout écraser, l'espérance comme l'oppression, l'opresseur et l'opprimé réunis sans distinction<sup>9</sup> ».

Pour les esclaves, puis pour les descendants d'esclaves et de travailleurs forcés qui n'ont aucun bien matériel, le cyclone, puissance qui vient du pays des ancêtres, est reçu comme un espoir de liberté ; une force alliée qui s'insurge contre la prétention de l'homme occidental à tout dominer.

### *La réalité des sinistrés*

La somme accordée par l'État français est conséquente – 100 millions de francs –, mais il s'agit d'un crédit, et non d'une indemnisation. Fin décembre 1928, un câblogramme précise que seuls 10 millions seront prêtés aux sinistrés ; les sommes complémentaires devant être fournies par des établissements de crédit. Les fonds consentis par le ministère des Colonies sont en priorité destinés aux infrastructures territoriales et aux édifices publics, gouvernementaux et communaux, avec pour contrainte que soient utilisées des fournitures allemandes livrées à la France au titre des dommages de guerre<sup>10</sup>. Autrement dit, les destructions causées dans le Nord de la France par la Première Guerre mondiale viendront en aide à celles causées dans les Antilles françaises par le déchaînement des éléments naturels.

9. MAXIMIN, Daniel, *Les Fruits du cyclone : une géopolitique de la Caraïbe*, Paris : Seuil, 2006, p. 92-93.

10. ADG, Fonds Ali Tur-État, cote SC1 et Ali Tur, *Ma plaidoirie*, 1937 (microfilm 2429).





Si le gouverneur Tellier déclare, un mois après le passage du cyclone, que les liaisons routières et télégraphiques sont rétablies, les ravitaillements en vivres et les envois de tôles assurés, son intérim n'en doit pas moins, fin janvier 1929, rappeler au ministère des Colonies, l'urgence d'accorder des prêts aux sinistrés.

« Nombre d'habitations que le cyclone n'a pas complètement détruites et qui pourront être réparées s'abiment de jour en jour davantage, du fait de pluies diluviennes incessantes, anormales à cette saison. Les propriétaires des maisons anéanties s'entassent, contrairement à toute hygiène, soit dans des édifices publics soit dans des baraquements provisoires soit plus généralement chez des voisins moins éprouvés. Nombre des propriétaires d'usines et de distilleries enfin attendent l'octroi d'avances leur permettant de remettre en état leurs bâtiments industriels, leur matériel ou leur domaine agricole<sup>11</sup> ».

Ne nous y trompons pas. La majorité de la population – à savoir la population d'origine africaine et indienne – est trop démunie pour prétendre accéder à des prêts qui ne concernent que les propriétaires de maisons et de plantations, fussent-elles modestes. Conscient de l'écart entre les promesses de l'État et la réalité de la population, le gouverneur appuie la demande du président du Conseil général, Justin Archimède<sup>12</sup>, de ne pas oublier les dizaines de milliers de locataires et propriétaires de cases posées sur des terrains qui ne leur appartiennent pas.

Il est urgent que les sinistrés les plus nécessiteux reçoivent des indemnités leur permettant au moins de ne pas avoir à gagner un salaire le temps de reconstruire leur case. Attribuer des prêts uniquement aux personnes pouvant justifier de titres de propriétés exposerait la Guadeloupe à des troubles sociaux qui pourraient prendre d'autant plus d'ampleur que la récolte de la canne à sucre approche. Cette inégalité entre les sinistrés est également dénoncée par *Le Nouvelliste de la Guadeloupe*, journal d'information, plus que partisan.

« Nous devons reconnaître que, jusqu'ici, les efforts réalisés ont plutôt servi les intérêts des gros, notamment des privilégiés de l'industrie. En cela, le Conseil général de la Guadeloupe, du moins la majorité de l'assemblée, a une part de responsabilité<sup>13</sup> ».

Le rapport présenté, à distance d'une année, par la commission financière du Conseil général vient corroborer cette accusation. Les usines de sucre et de rhum ont été reconstruites et modernisées grâce aux prêts qui leur ont été consentis, notamment par le Crédit national. Les cultures de canne ont vite été remises en état. En revanche, les petits planteurs de café, de

11. ADG, Fonds cyclone de 1928, cote 1P.

12. Justin Archimède, boulanger, maire de Morne-à-l'Eau de 1912 à 1947, membre du parti radical-socialiste, préside le Conseil général au moment du cyclone de 1928.

Il est le père de Gerty Archimède, première femme avocate de Guadeloupe.

13. « Bulletin du jour », *Le Nouvelliste de la Guadeloupe*, 10 Juillet 1929 ; ADG, microfilm 2Mi5 (R17).





cacao et de vanille sont en difficulté car « ces plantations qui sont délicates et de longue haleine auraient dû être déblayées immédiatement, mais l'aide qui leur a été apportée est venue un peu tard et elle est insuffisante<sup>14</sup> ».

Des inégalités d'un autre ordre font jour dans la comparaison entre la Guadeloupe et les départements français. Si les Guadeloupéens peuvent entendre qu'une différence doit être faite entre les désastres de la nature et ceux de la guerre<sup>15</sup>, ils interrogent la différence de traitement entre les sinistrés d'Outre-mer et les inondés du Sud-Ouest de la France. Les députés Eugène Graëve<sup>16</sup> et Gratien Candace<sup>17</sup> interrogent les raisons pour lesquelles des prêts remboursables ont été concédés aux communes, établissements publics et propriétaires guadeloupéens, là où les inondés du Sud-Ouest ont reçu des dons. Pour eux :

« Il n'y a point de terre française qui puisse être aujourd'hui classée légitimement en seconde zone et une commune mesure de solidarité et d'entre-aide nationale, appliquée à l'ensemble et à chacune des parcelles du territoire colonial, épars dans le monde, aussi bien que du noyau métropolitain, est la condition de la puissance matérielle et du rayonnement moral de la France<sup>18</sup> ».

Le ministre des Colonies reconnaîtra qu'un rajustement des mesures prises après le cyclone était légitime et indispensable. Plus qu'une simple reconstruction, le projet défendu par le gouverneur Tellier et les élus de la Guadeloupe est celui d'une véritable transformation du territoire. Cette modernisation est la promesse de progrès social. Pour l'État, il s'agit d'effacer les traces du cyclone et de doter l'île des équipements publics d'une république moderne (**fig. 3 et 4**).

Dès les premières prises de parole, le gouverneur annonce :

« Ici, ce n'est pas le canon de l'ennemi, ce sont les éléments qui ont saccagé le pays. Il faut le reconstruire, l'équiper et créer une Guadeloupe dotée de tout ce qui constitue un pays où les citoyens vivent dans les meilleures conditions d'hygiène et travaillent à la mise en valeur de richesses naturelles de son sol dans un cadre sain et coquet<sup>19</sup> ».

14. ADG, 1N128-135.

15. Lois du 10 avril 1929 et du 20 décembre 1929 portant respectivement ratification de conventions passées avec le Crédit national et le Crédit foncier de France, et accordant des prêts, l'une aux propriétaires d'exploitation, l'autre aux communes, aux établissements publics et aux propriétaires d'immeubles qui ont souffert du cyclone du 12 septembre 1928.

16. Eugène Graëve (1878-1958), avocat et dirigeant d'une sucrerie jusqu'en 1914, membre du parti radical-socialiste, député de Guadeloupe de 1928 à 1936.

17. Gratien Candace (1873-1953), enseignant, membre du parti radical-socialiste, député de Guadeloupe de 1912 à 1940, sous-secrétaire d'État aux Colonies de 1932 à 1933, il vote en 1940 les pleins pouvoirs à Philippe Pétain.

18. ADG, 1N128-135.

19. ADG, 1N128-135.





Paul Claudel, alors ambassadeur de France à Washington, n'hésite pas à déclarer, dans un discours très applaudi par les membres du Conseil général, que « la catastrophe naturelle imméritée de la Guadeloupe devrait être pour elle comme le stimulant de sa résurrection économique<sup>20</sup> ». Cette louange d'un homme à qui la science et la technique permettraient de se rendre "maître et possesseur de la nature" aurait pour dessein de libérer le peuple de Guadeloupe des aléas climatiques et des déterminismes sociaux. Le projet est à la fois résolument progressiste et paradoxalement, tendu par des valeurs coloniales : progressiste parce que la construction de équipements publics nouveaux et nombreux à vocation sanitaire, judiciaire et éducative, vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de la Guadeloupe du début du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant la quête d'une certaine modernisation de la société semble ne pas pouvoir être dissociée de l'importation de paradigmes occidentaux. Daniel Maximin en explicite les dimensions politiques et symboliques :

« L'architecture de l'État a eu pour fonction de démontrer la puissance de l'Europe face aux cataclysmes de la nature, avec une fonction politique de protection de tous les habitants contre leurs destructions, afin que la présence européenne apparaisse la seule capable de lutter à armes égales avec les cyclones, les séismes et éruptions, et soit ainsi légitimée par la fonction de protection du colonisé par le colonisateur<sup>21</sup> ».

Le béton, matériau jusqu'alors réservé à la construction de quelques gendarmeries (celles de Pointe-à-Pitre et de Morne-à-l'Eau) et mairies (celles du Moule et de Morne-à-l'Eau) est imposé pour tous les édifices publics, donné par les services techniques de l'État comme gage de résistance et de pérennité. Rétrospectivement, nous pouvons dire que ce choix, lié à l'économie et aux connaissances d'une époque, a introduit en Guadeloupe une triple rupture entre les modes de construction avant et après le cyclone, entre la reconstruction "en dur" des édifices publics et celle en bois des lieux de vie, et surtout dans la perception de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. Dès le début de l'année 1929, le gouverneur, convaincu que le service public de Guadeloupe n'a ni la disponibilité, ni les compétences pour assurer la conception et le suivi des travaux d'architecture de la reconstruction, entre en négociation avec Ali Tur, architecte libéral accrédité par le ministère des Colonies. Le recours à un architecte est controversé à Paris et en Guadeloupe. Il n'empêche. Ali Tur ouvre néanmoins le premier atelier d'architecture de Guadeloupe au printemps 1929, entouré d'une dizaine de collaborateurs parisiens, puis de Michel-Gérard Corbin, jeune architecte guadeloupéen diplômé la même année. Ensemble et en compagnonnage notamment avec des entreprises d'origine italienne, ils vont réussir le défi de construire en situation insulaire, tropicale et coloniale, dans un contexte de crise économique internationale, une centaine d'édifices tous différents en 7 ans<sup>22</sup>.

20. *Ibid.*

21. MAXIMIN, Daniel, *Les Fruits du cyclone : une géopoétique de la Caraïbe*, op. cit. p. 60.

22. PAVIOL, Sophie, *Ali Tur : un architecte moderne en Guadeloupe*, Gollion : Infolio, 2014.





Il n'est pas une ville ou un bourg de l'archipel dans lequel Ali Tur n'a pas construit, à la demande de l'État ou des communes. À travers les articles qu'il publie en 1936 dans l'*Architecture d'aujourd'hui* consacré à la "France d'Outre-mer", il n'hésite pas à adopter une position polémique en questionnant la pertinence qu'il y a à qualifier une architecture de "coloniale". Pour lui, plus que coloniale, son architecture est tropicale. La salubrité et le confort thermique sont les paramètres premiers de sa conception. La présentation de ses réalisations ne cherche pas à démontrer qu'il a fait œuvre d'architecture. Elle s'en tient à énoncer les conditions minimales pour qu'une construction offre les qualités d'usage attendues d'un équipement moderne en climat tropical : murs minces, pièces ouvertes sur les deux faces pour être traversées par les alizés, grandes ouvertures verticales avec des jalousies orientables, absence de vitrage et galeries protégeant des intensités du soleil et des pluies.

L'élégance discrète de cette architecture des années 1930, qu'il s'agisse des édifices les plus prestigieux (Palais du gouverneur, Conseil général, tribunaux, églises, mairies) ou des plus modestes (dispensaires, halles aux poissons, écoles de hameaux), qu'ils soient construits en place des édifices détruits ou qu'ils participent de l'extension de la ville, est une question de composition, mais pas seulement. Elle tient à la régularité des plans, à la justesse des proportions, à la légèreté des masses et à la maîtrise des détails. La simplicité des volumes, les dalles de toiture en débord, les claustras de béton aux motifs singuliers, les profils dessinés pour recueillir les eaux de pluie et souligner les surfaces, créent l'unité de cette centaine de petits édifices différents, mais immédiatement reconnaissables<sup>24</sup>. Si pour Ali Tur l'enjeu architectural de cette reconstruction est le confort d'usage et la salubrité en situation tropicale, pour l'État et les élus, il s'agit de donner à la Guadeloupe « les moyens de représenter dignement la France aux yeux des étrangers<sup>25</sup> ».

Le sénateur Henry Bérenger<sup>26</sup> et le député Eugène Graëve n'hésitent pas à avancer que « face à l'étranger qui les convoitait, à côté de possessions ornées, équipées et prospères, les Antilles ne pourraient pas sans danger avoir figure d'abandonnées<sup>27</sup> ». Au début des années 1930, le grand chantier de reconstruction et de modernisation territoriale et architecturale de la Guadeloupe a partie liée avec la représentation de la France dans les îles que certains géographes et hommes

23. TUR, Ali, « Architecture et urbanisme aux colonies françaises » et « La reconstruction de la Guadeloupe », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, numéro spécial « France d'outre-mer », mars 1936, p. 87-102.

24. PAVIOL, Sophie, « Variations tropicales : patrimonialisation des séries climatiques de la Guadeloupe du début du XX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers thématiques n°20* « Architectures en série & patrimoine », Lille, LACTH, p. 169-178, 2022.

25. ADG, Fonds Ali Tur-État, cote SC1.

26. Henry Bérenger (1867-1952) est essayiste, ambassadeur de France aux États-Unis de 1925 à 1926, membre du parti radical-socialiste, sénateur de la Guadeloupe de 1912 à 1940, et rapporteur général du budget du Sénat de 1922 à 1926. Président de la commission des Affaires étrangères du Sénat à partir de 1931, il prend position contre le déclenchement de la guerre.

27. ADG, 1N128-135.





politiques de l'époque se plaisent à appeler la "Méditerranée américaine". De toute évidence, cette notion empruntée à Alexandre von Humboldt et, dans sa continuité, à Élisée Reclus, installe les Antilles françaises dans des proximités géographiques et culturelles avec l'Europe. Elle réduit leur altérité pour la rendre acceptable et donner à penser l'archipel des Antilles à l'instar de la mer Égée. Ce faisant, elle participe à construire la fiction d'îles paradisiaques, de terres géographiquement et socialement idéales, dont l'imaginaire méditerranéen aurait été transplanté sous les Tropiques.

---

### Résumé

Le projet défendu par le gouverneur et les élus de Guadeloupe pour la reconstruction de l'île détruite par le cyclone de 1928 est celui d'une modernisation du territoire et des équipements publics, gouvernementaux et communaux. Si ce grand programme est prometteur de progrès social, il est aussi porteur de ruptures dans les modes d'habiter. Nous essayerons de saisir l'écart entre l'ambition politique de libérer les habitants des Antilles françaises des aléas climatiques et l'imaginaire des descendants d'esclaves devant la démesure des éléments naturels qui peuvent, à tout moment, les sacrifier.

Mots-clefs : Cyclone - Reconstruction - Modernisation - Histoire politique - Guadeloupe

### Abstract

In order to rebuild the island destroyed by the 1928 hurricane, the governor and elected officials of Guadeloupe advocated the modernisation of the territory and of public, governmental and communal equipments. This major programme promised social progress. But it is also the bearer of ruptures in the ways of living. We will try to understand the gap between the political ambition to free the population of the French West Indies from the vagaries of the climate and the imagination of the descendants of slaves faced with the disproportionate of the natural elements which could, at any moment, sacrifice them.

Keywords: Hurricane - Reconstruction - Modernisation - Political history - French West Indies









***transversale***  
**histoire architecture paysage urbain**  
(création 2016)

Comité éditorial

Directeur de rédaction : Gilles-Antoine LANGLOIS, PR ENSA Paris-Val de Seine

Secrétaire de rédaction : Marie GAIMARD, MCF ENSA Normandie

Conseil scientifique - Comité de lecture

Laurence BASSIÈRES (MCF ENSA Paris La-Villette)

Fabien BELLAT (MCFA ENSA Paris Val-de-Seine)

Gauthier BOLLE (MCF ENSA Strasbourg)

Serge BRIFFAUD (PR ENSAP Bordeaux)

Laurence CHEVALLIER (MCF ENSAP Bordeaux)

Émilie D'ORGEIX (PR Ecole Pratique des Hautes Etudes)

Samuel DRAPEAU (MCF ENSAP Bordeaux)

Ammar ELOUEINI (PR New Orleans Tulane University)

Marie GAIMARD (MCF ENSA Paris Val-de-Seine)

Gwenn GAYET-KERGUIDUFF (IR EVCAU ENSA Paris Val-de-Seine)

Laurence GILLOT (MCF Université Libre de Bruxelles)

Jean-Pierre GUILHEMBET (PR Université de Paris)

Gilles-Antoine LANGLOIS (PR ENSA Paris Val-de-Seine)

Giulia MARINO (PR Université Catholique de Louvain)

Gilles RAGOT (PR Université Bordeaux-Montaigne)

Donato SEVERO (PR émérite ENSA Paris Val-de-Seine)

Publication

ENSA Paris Val-de-Seine - Philippe BACH, directeur

Unité de recherche EVCAU

Graphisme

Zineb BENNOUNA, Architecte DE.

ISSN : 2551-5071 (*transversale*/Paris)

